



Conseil économique et social

Distr. générale
26 janvier 2011
Français
Original : anglais

Commission de la population et du développement

Quarante-quatrième session

11-15 avril 2011

Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

**Exécution du programme et futur programme
de travail du Secrétariat dans le domaine de la population**

Exécution du programme et bilan des activités menées dans le domaine de la population en 2010 : Division de la population (Département des affaires économiques et sociales)

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport dresse le bilan des activités menées en 2010 dans le domaine de la population par la Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU, lesquelles ont porté sur l'analyse de la fécondité, de la mortalité et des migrations internationales, l'établissement d'estimations et projections démographiques à l'échelle mondiale, le suivi des politiques démographiques, l'analyse des corrélations entre population et développement, et le suivi, la coordination et la diffusion de l'information démographique. Il donne une vue d'ensemble des principales activités menées par la Division, notamment la fourniture de services fonctionnels aux organes intergouvernementaux, l'établissement de documents à l'intention des organes délibérants et de publications techniques, l'organisation de réunions d'experts et la diffusion de l'information, y compris sur l'Internet.

* E/CN.9/2011/1.



Le sous-programme relatif à la population a pour objet de permettre à la communauté internationale de mieux comprendre et de traiter efficacement, aux niveaux national et international, les problèmes de population contemporains ou prévisibles et les dimensions démographiques du développement. Il est dirigé par la Commission de la population et du développement.

La Commission est invitée à prendre note du présent rapport.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Fécondité et planification familiale	5
III. Santé et mortalité.	7
IV. Migrations internationales	9
V. Projections démographiques à l'échelle mondiale	11
VI. Politiques en matière de population	13
VII. Population et développement	14
VIII. Suivi, coordination et diffusion de l'information démographique	15
A. Suivi des tendances et politiques en matière de population	15
B. Diffusion de l'information et des données démographiques	15
IX. Coopération technique.	16
Annexe	
Réunions de groupes d'experts, publications et autres documents établis par la Division de la population ou sous son égide (1 ^{er} janvier-31 décembre 2010)	19

I. Introduction

1. La Division de la population du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat est chargée de l'application du sous-programme relatif à la population. Ce sous-programme tient compte des recommandations de la Conférence internationale sur la population et le développement de 1994, des décisions prises à la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolution S-21/2, annexe), touchant les principales mesures à prendre pour continuer de mettre en œuvre le Programme d'action de la Conférence¹ et des textes issus d'autres conférences et sommets internationaux, y compris la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) et le Document final du Sommet mondial de 2005 (résolution 60/1). Il tient compte également des résolutions et décisions de la Commission de la population et du développement, notamment de la résolution 2004/1 relative au programme de travail dans le domaine de la population (E/2004/25, chap. I, sect. B), et des résolutions pertinentes de l'Assemblée et du Conseil économique et social.

2. Comme l'indique le cadre stratégique pour la période 2010-2011, le sous-programme relatif à la population a pour objet d'offrir à la communauté internationale plus de moyens pour régler les problèmes de population actuels et futurs et prendre en compte les aspects démographiques du développement aux niveaux national et international (voir A/63/6/Rev.1, programme 7, sous-programme 6). Sur le plan intergouvernemental, il relève de la Commission de la population et du développement.

3. Les réalisations escomptées du projet de budget-programme de l'exercice biennal 2010-2011 [A/64/6 (Sect. 9)] sont les suivantes :

a) Facilitation concrète de l'examen, par les États Membres, des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et des textes issus de la vingt et unième session extraordinaire de l'Assemblée générale et des grandes conférences et réunions des Nations Unies au sommet dans les domaines économique et social liés à la population et au développement, du Sommet du Millénaire et du Sommet mondial de 2005;

b) Plus grande sensibilisation de la communauté internationale aux questions démographiques nouvelles et connaissance plus approfondie et meilleure compréhension des questions suivantes notamment : fécondité, mortalité, migrations, VIH/sida, urbanisation, accroissement de la population, vieillissement de la population et population et environnement;

c) Meilleure accessibilité et ponctualité des informations et données démographiques utilisables par les États Membres, la société civile et les universités.

4. En étroite collaboration avec les institutions, fonds, programmes et organismes des Nations Unies, la Division continue d'exécuter son programme de travail et de participer au suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement. Les missions permanentes auprès de l'ONU, les services

¹ *Rapport de la Conférence internationale sur la population et le développement, Le Caire, 5-13 septembre 1994* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.95.XIII.18), chap. I, résolution 1, annexe.

gouvernementaux, les bureaux des Nations Unies, les chercheurs, les représentants des médias et le grand public lui demandent fréquemment des données, des renseignements et des analyses concernant des questions de population et de développement.

5. Le présent rapport porte essentiellement sur les activités de recherche et autres menées par la Division de la population en 2010, lesquelles sont regroupées par domaine thématique. Il décrit également l'essentiel des résultats des activités et des produits de la Division, notamment la fourniture de services fonctionnels aux organes intergouvernementaux, l'établissement de documents à l'intention des organes délibérants et de publications techniques, l'organisation de réunions d'experts et la diffusion de l'information au moyen de diverses formes de communication sur Internet. On trouvera en annexe au présent rapport un récapitulatif des réunions et publications techniques de la Division.

II. Fécondité et planification familiale

6. Afin de sensibiliser davantage aux questions clés qui doivent être traitées par la Commission de la population et du développement lors de sa quarante-quatrième session, la Division de la population a organisé au Siège de l'ONU à New York, le 7 décembre 2010, une réunion d'experts sur le thème « Fécondité, santé procréative et développement ». Quatre experts issus des milieux universitaires et d'instituts de recherche y ont présenté de nouvelles données sur l'impact de la baisse de la fécondité, du meilleur accès à la planification familiale et autres services de santé procréative et de la réduction des inégalités en termes de procréation sur le développement. Les participants de la réunion ont attesté que l'accès étendu à la santé procréative pouvait accélérer la baisse de la fécondité dans les pays en voie de développement et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Les présentations sont accessibles sur le site Web de la Division de la population².

7. La Division de la population qui est chargée de produire et de diffuser des estimations des facteurs déterminants de la fécondité a produit un CD-ROM intitulé *World Contraceptive Use 2010*. Ce CD-ROM contient des estimations de l'utilisation de la contraception et des tendances en la matière pour 193 pays ou régions, y compris des données relatives aux méthodes utilisées et des estimations des besoins non satisfaits en la matière. Ce CD-ROM fournit des données plus détaillées et complètes que les précédentes éditions. Il comprend notamment des données chronologiques pour chaque pays sur une période débutant, dans la mesure du possible, en 1950. Il présente également des données sur l'utilisation des méthodes de contraception à action prolongée et permanentes ainsi que des contraceptifs masculins. La chronologie présentée inclut des données sur l'utilisation des contraceptions modernes et traditionnelles. Des données sur les besoins non satisfaits en la matière sont également présentées chronologiquement. Il inclut des estimations moyennes régionales sur l'utilisation des méthodes de contraception modernes et traditionnelles et sur les besoins non satisfaits en la matière. En 2009, 63 % des femmes en âge de procréer mariées ou en couple utilisaient des contraceptifs. Le taux d'utilisation de la contraception allait de 3 % au Tchad à 88 % en Norvège, et était plus élevé dans les régions développées (72 %) que dans les autres (61 %). En Afrique subsaharienne, ce taux ne dépassait pas 22 %

² www.un.org/esa/population.

et les besoins non satisfaits en matière de contraception étaient particulièrement élevés : 31 des 40 pays disposant de données depuis 2000 indiquaient qu'au moins 20 % des femmes de 15 à 49 ans mariées ou en couple n'avaient pas accès aux contraceptifs dont elles avaient besoin. À l'échelle mondiale, la contraception moderne est la plus répandue (56 % des femmes en âge de procréer mariées ou en couple en 2009), au moins trois fois plus que la contraception traditionnelle, sauf en Afrique moyenne, en Afrique occidentale et en Asie occidentale. Les informations du CD-ROM sont disponibles sur le site Web de la Division de la population.

8. L'analyse approfondie des tendances de la fécondité et de leurs facteurs déterminants immédiats est présentée dans *World Fertility Report 2007*³, qui comprend des indicateurs clés sur la fécondité, la nuptialité, l'utilisation de la contraception et les politiques démographiques relatives à la maternité pour 192 pays ou régions. Les données se rapportent à la période 1970-2000, qui couvre des bouleversements sans précédent en matière de procréation. Selon les données présentées, le taux global de fécondité a chuté dans 131 des 132 pays ou régions disposant de données. Sur la période la plus récente couverte, 59 pays ou régions ont enregistré un taux global de fécondité inférieur à 2,1 par femme, soit le seuil nécessaire pour assurer le renouvellement des générations des populations à faible mortalité. Depuis 1970, la fécondité a davantage baissé dans les pays en voie de développement que dans les pays développés car les taux de fécondité étaient supérieurs dans les premiers. Ainsi, plus d'un quart de tous les pays en voie de développement a enregistré un déclin de la fécondité d'au moins 3 enfants par femme entre les années 1970 et 2000. Les taux de fécondité des pays en voie de développement varient néanmoins sensiblement. Le taux global de fécondité est inférieur au taux de renouvellement dans 18 des 71 pays ou régions en voie de développement disposant de données pour les deux périodes mais reste supérieur à 4 enfants par femme dans 10 pays ou régions. Le *World Fertility Report 2007* inclut un CD-ROM qui contient une série complète d'indicateurs relatifs à la maternité pour chaque pays, y compris des données chronologiques issues de diverses sources. Une version électronique du rapport est disponible sur le site Web de la Division.

9. Afin de sensibiliser davantage à l'importance que revêt la baisse de la fécondité et de la planification familiale pour la réalisation des objectifs de développement adoptés au niveau international, la Division de la population a produit deux *Notes démographiques*, une nouvelle série qui décrit brièvement les dernières données sur la population et le développement. « La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement a besoin d'un coup d'accélérateur » (n° 2010/1) explique comment un meilleur accès à la planification familiale peut améliorer la santé maternelle et infantile et que les pays les moins avancés, où les besoins de planification familiale non satisfaits restent élevés, sont ceux qui ont le plus à gagner du renforcement des programmes de planification familiale. La note démographique « Accelerating achievement of the MDGs by lowering fertility: Overcoming the challenges of high population growth in the least developed countries » (n° 2010/5) explique comment un taux de fécondité élevé multiplie le nombre de personnes à charge dans les pays les moins avancés, ce qui ne permet pas d'investir suffisamment dans la santé et l'éducation de chaque enfant. Si les besoins de planification familiale des pays les moins avancés étaient satisfaits, les femmes auraient moins d'enfants, les familles et le secteur public pourraient ainsi investir

³ Publication des Nations Unies, numéro de vente E.10.XIII.8.

davantage par enfant, améliorant ainsi rapidement la santé et l'éducation des enfants.

10. La Division de la population est chargée de rendre des comptes sur les trois indicateurs de l'objectif d'accès universel à la médecine procréative, fixé dans le cadre révisé des objectifs du Millénaire pour le développement, à savoir le taux d'utilisation de la contraception (indicateur 5.3), le taux de natalité parmi les adolescentes (indicateur 5.4) et les besoins de planification familiale non satisfaits (indicateur 5.6), en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). En 2010, la Division a produit, pour chacun des indicateurs, des estimations mises à jour et des métadonnées associées (définitions et méthodes de calculs) afin d'alimenter la base de données des objectifs du Millénaire pour le développement tenue par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales. Elle a en outre fourni à la base de données des estimations du taux d'utilisation des méthodes contraceptives modernes et du préservatif, et des mesures à prendre pour espacer et limiter les naissances dans le cadre de la planification familiale. Les données sur ces indicateurs sont également disponibles sur le site Web de la Division de la population.

III. Santé et mortalité

11. En matière de mortalité et de santé, la Division de la population a continué à compiler des estimations sur la mortalité et les métadonnées associées. Un inventaire des sources de données utiles à l'analyse des taux et tendances de mortalité a été publié dans l'édition CD-ROM du *World Mortality Report 2009*⁴. Le CD-ROM contient les prévisions de plusieurs indicateurs de mortalité pour chaque période quinquennale comprise entre 1950 et 2010 dans 196 pays ou régions. Ces prévisions sont issues des résultats de *World Population Prospects: The 2008 Revision*. Le *World Mortality Report 2009* est en cours d'élaboration.

12. La Division de la population a publié la planche murale *Population and HIV/AIDS 2010*⁵. Celle-ci fournit, pour tous les pays disposant de données, des informations sur le nombre d'adultes et d'enfants séropositifs, le nombre de décès et d'orphelins dus au sida et l'impact de la maladie sur l'espérance de vie et sur la population prévue en 2015. La planche murale inclut également des informations sur les mesures gouvernementales prises pour faire face à l'épidémie du VIH/sida, y compris le dépistage sanguin; les activités d'information, d'éducation et de communication pour promouvoir la prévention; l'administration de traitements antirétroviraux; l'adoption d'une législation interdisant la discrimination à l'égard des personnes séropositives et de programmes de distribution de préservatifs. Enfin, la planche murale comprend également des données sur l'emploi du préservatif, le nombre de patients bénéficiant d'un traitement antirétroviral et le pourcentage des femmes séropositives enceintes recevant un traitement antirétroviral afin d'empêcher la transmission du VIH de la mère à l'enfant. Selon cette planche, en 2008, 33,4 millions de personnes vivaient avec le VIH. La recherche de stratégies efficaces visant à enrayer la propagation de l'épidémie du VIH/sida demeure la principale préoccupation internationale. Dans les pays très touchés, tous les indicateurs de la démographie et du développement rendent compte de l'épidémie.

⁴ POP/DB/MORT/2009.

⁵ Publication des Nations Unies, numéro de vente E.10.XIII.9.

Les données montrent que la plupart des pays ont mis en œuvre des mesures visant à empêcher la transmission du VIH ainsi que des programmes de soins, d'appui et de traitement pour les personnes vivant avec le VIH.

13. La Division de la population a actualisé ses estimations par sexe de la mortalité infantile (${}_1q_0$), de la mortalité post-infantile (${}_4q_1$) et de la mortalité des moins de 5 ans (${}_5q_0$). L'analyse de ces estimations sera publiée dans un rapport intitulé *Sex Differentials in Childhood Mortality*. La multiplication des données sur la mortalité infantile, post-infantile et des enfants de moins de cinq ans par sexe sur une bonne partie de la période 1970-2010 a permis d'obtenir au moins deux estimations pour chacun des 149 pays ou régions sur les 154 comptant au moins un million d'habitants en 2009. Selon les estimations, la surmortalité des petites filles qui frappait quasiment tous les pays dans les années 1970 a disparu au fil du temps et n'était plus perceptible ces dernières années.

14. Pour sensibiliser davantage à l'âge de décès et à la surmortalité masculine tout au long de la vie, la Division de la population a publié deux notes démographiques : « The age distribution of deaths » (n° 2010/3) et « Sex differentials in mortality » (n° 2010/4). La première traite de la répartition des décès par âge et par cause de décès dans les grands groupes de pays. La seconde explique que, dans la plupart des pays, la mortalité masculine est supérieure à la mortalité féminine à tous les âges. En Europe orientale et en Amérique latine, la mortalité masculine est particulièrement élevée par rapport à la mortalité féminine.

15. En 2010, la Division de la population a continué de participer activement aux activités du Groupe interorganisations pour l'estimation de la mortalité post-infantile, dont l'objectif est de coordonner le suivi des progrès accomplis dans la réalisation du quatrième objectif du Millénaire, à savoir la réduction de deux-tiers des taux de mortalité infantile et de mortalité des moins de 5 ans entre 1990 et 2015. Le Groupe est dirigé par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et compte parmi ses membres la Division de la population et la Banque mondiale. La Division apporte sa contribution par ses mises à jour de la base de données sur les estimations de la mortalité infantile et de la mortalité des moins de 5 ans tenue par l'UNICEF, et a participé en 2010 à la rédaction de *Levels and Trends in Child Mortality, Report 2010*⁶.

16. La Division de la population a contribué aux documents thématiques sur les objectifs du Millénaire pour le développement 4, 5 et 6⁷, préparés à titre informatif sous l'égide de l'UNICEF pour la Réunion plénière de haut niveau organisée par l'Assemblée générale en septembre 2010 afin d'évaluer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

17. La Division de la population a co-présidé le Groupe de travail sur les objectifs du Millénaire pour le développement du Département des affaires économiques et sociales, chargé d'organiser les activités internes du département pour la préparation de la Réunion plénière de haut niveau de septembre 2010 et de fournir une aide à la réunion. La Division de la population a apporté un appui concret à la table ronde sur la santé et l'éducation qui s'est tenue durant la Réunion plénière de haut niveau.

⁶ www.childinfo.org/files/Child_Mortality_Report_2010.pdf.

⁷ www.undg.org/docs/11421/MDG4-6_1954-UNDG-MDG456-LR.pdf.

IV. Migrations internationales

18. La Division de la population a préparé le rapport du Secrétaire général sur les migrations internationales et le développement de la soixante-cinquième session de l'Assemblée générale (A/65/203). Selon ce rapport, les migrants internationaux étaient 214 millions dans le monde, dont 60 % dans les pays développés, en 2010. En raison des crises financières et économiques, le nombre de migrants internationaux est passé de 13 millions en 2000-2005 à 11 millions en 2005-2010. Le chômage des natifs et migrants internationaux a augmenté dans les pays hôtes mais les travailleurs migrants ont été davantage affectés car ils sont concentrés dans les secteurs d'activité les plus touchés par la récession économique. Du fait de la crise, les virements à destination des pays à revenus faibles et intermédiaires sont passés de 336 milliards de dollars en 2008 à 316 milliards de dollars (estimation) en 2009, la première baisse en plus de dix ans. Les conséquences de la crise économique rendent la défense des droits des migrants encore plus urgente. En juin 2010, 82 États Membres ont ratifié au moins un des trois principaux instruments internationaux relatifs aux droits des travailleurs migrants. Ces dernières années, l'assistance multilatérale des projets sur les migrations internationales et le développement a sensiblement augmenté pour atteindre près de 250 millions de dollars en 2010. Le rapport notait que, sur les 114 recommandations émises par le Forum mondial sur la migration et le développement depuis 2007, 102 ont été suivies par au moins un membre du Groupe mondial sur la migration (GMG), composé de 14 entités de l'ONU, de la Banque mondiale et de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

19. Pour souligner l'impact des migrations sur les personnels de santé des pays en voie de développement, la Division de la population a préparé une Note démographique intitulée « Health workers, international migration and development » (n° 2010/2/E/Rev) qui fait état de la pénurie de soignants dans les pays en voie de développement et de son impact négatif sur les efforts de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à la santé, notamment en Afrique subsaharienne. Selon cette publication, 18 % des médecins et 11 % des infirmiers employés dans les États Membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sont étrangers et 74 % des docteurs et 65 % des infirmiers nés à l'étranger résidant dans un pays de l'OCDE sont nés dans des pays qui ne sont pas membres de l'OCDE. Pour ne pas aggraver la pénurie des personnels de santé, plusieurs pays hôtes ont élaboré des codes de pratique pour le recrutement éthique. De plus, en mai 2010, l'Assemblée mondiale de la santé a adopté un code de pratique mondial pour le recrutement éthique des personnels de santé, la formation des soignants et la création de systèmes sanitaires durables.

20. Une autre *Note démographique* intitulée « International migrants by age » (n° 2010/6) porte sur la répartition des migrants internationaux par âge. Reposant sur les dernières estimations sur le nombre de migrants internationaux ventilées par catégorie d'âge et sexe, cette note révèle qu'en 2010, 72 % des 214 millions de migrants internationaux étaient âgés de 20 à 64 ans, la principale tranche d'âge d'activité. L'âge médian des migrants internationaux était de 43 ans dans les pays développés, contre seulement 34 ans dans les pays en voie de développement. Seulement 15 % des migrants internationaux étaient âgés de moins de 20 ans, contre 36 % pour la population totale. Les enfants et adolescents migrants étaient plus susceptibles de vivre dans des pays en voie de développement (60 %) que dans les

pays développés alors que les migrants âgés de 65 ans ou plus sont davantage susceptibles de vivre dans les pays développés (62 %) que dans les pays en voie de développement. Sur les 27 millions de migrants internationaux âgés de 65 ans ou plus, 57 % étaient des femmes.

21. La Division de la population a rédigé le rapport de la huitième réunion de coordination sur les migrations internationales qui s'est tenue à New York les 16 et 17 novembre 2009. Les documents présentés à titre informatif lors de la réunion et les présentations de cette dernière sont accessibles sur le site Web de la Division de la population⁸.

22. La Division de la population a continué, avec le soutien de l'UNICEF et du Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud du PNUD, de mettre à jour la base de données des Nations Unies sur les migrations internationales, une base de données en ligne qui contient l'ensemble le plus complet de statistiques sur le nombre de migrants internationaux de chaque pays, classées par pays d'origine ou de nationalité, sexe et âge⁸. La Division de la population a assisté l'UNICEF dans la préparation d'un poster, d'une carte et d'une fiche d'information sur les enfants migrants, qui ont été distribués lors de la réunion 2010 du Forum mondial sur la migration et le développement qui s'est déroulée à Puerto Vallarta (Mexique), du 8 au 11 novembre 2010.

23. La Division de la population a collaboré à diverses activités organisées par le Groupe mondial sur la migration. Elle a préparé la note d'information intitulée « Data and analysis: Partnering to better understand and address the human development implications of migration » présentée lors du Symposium du Groupe sur la création de partenariats pour les migrations et le développement humain à Genève les 27 et 28 mai 2010. La Division a soutenu le Bureau du Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales dans sa participation à la réunion des principaux responsables du GMG, qui s'est tenue à Genève le 30 septembre 2010. La Division de la population a également participé à la réunion d'experts du GMG intitulée « Migrants in an Irregular Situation: Ensuring the Effective Promotion and Protection of Their Human Rights », qui a eu lieu à Genève le 22 octobre 2010. Enfin, la Division de la population a contribué à la publication du GMG intitulée *Mainstreaming Migration into Development Planning: A Handbook for Policy-makers and Practitioners*⁹.

24. La Division de la population a continué à prendre part au Groupe de travail ad hoc sur la cohérence des politiques, les données et la recherche du Forum mondial sur la migration et le développement et a participé à de nombreux autres forums de promotion du dialogue et de la coopération sur les migrations internationales et le développement aux niveaux mondial et régional.

25. La Division de la population a continué d'apporter une aide au Représentant spécial du Secrétaire général pour les migrations internationales et le développement, qui assure la liaison entre le Forum mondial et l'ONU. Cette activité a été financée par une bourse de la Fondation John D. et Catherine T. MacArthur.

⁸ www.unmigration.org.

⁹ http://publications.iom.int/bookstore/index.php?main_page=product_info&cPath=1&products_id=661.

V. Projections démographiques à l'échelle mondiale

26. L'établissement des estimations et projections démographiques officielles des Nations Unies pour l'ensemble des pays et régions du monde constitue un volet essentiel du mandat de la Division de la population. Les résultats de cette activité sont utilisés par toutes les entités de l'ONU en quête de données démographiques. De plus, les estimations et projections démographiques officielles des Nations Unies figurent dans des bases de données en ligne largement utilisées, dont la base de données des Indicateurs de développement dans le monde gérée par la Banque mondiale; le portail de données des Nations Unies, UNDATA, gérée par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales; et la base de données statistiques fondamentales de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. La Division de la population publie également ces données sur son site Web.

27. En 2010, la Division de la population a publié les résultats de la révision de 2009 des *World Urbanization Prospects*. Les résultats de cette révision sont disponibles sous la forme d'une base de données interactive accessible sur le site Web de la Division, d'un CD-ROM¹⁰, de deux planches murales¹¹ et d'un document de travail présentant les points forts¹² de la révision de 2009. Lors de la rédaction de cette dernière, une attention particulière a été accordée à la rédaction de documentations détaillées sur les sources de données et définitions utilisées au niveau national, ainsi que dans les villes et agglomérations urbaines. Toutes les métadonnées compilées sont accessibles sur le site Web de la Division de la population¹³. Ce dernier comprend également des chiffres utiles et des cartes illustrant les résultats obtenus.

28. La révision de 2009 des perspectives démographiques mondiales a confirmé que plus de la moitié de la population mondiale vivait en zone urbaine en 2010. L'Afrique et l'Asie restent néanmoins essentiellement rurales, avec six habitants sur dix en zone rurale. Entre 2009 et 2050, la population mondiale devrait augmenter de 2,3 milliards pour passer de 6,8 à 9,1 milliards. Parallèlement, la population urbaine devrait augmenter de 2,9 milliards, passant ainsi de 3,4 milliards en 2009 à 6,3 milliards en 2050. Les zones urbaines du monde entier devraient donc absorber toute la croissance démographique des quatre prochaines décennies tout en attirant la population rurale du fait des migrations et de la reclassification des établissements ruraux en tant que villes. La population rurale mondiale devrait donc commencer à chuter dans 10 ans environ et compter 0,5 milliard d'habitants de moins en 2050.

29. De plus, la croissance démographique urbaine se concentrera essentiellement dans les villes des régions les moins avancées. L'Asie, notamment, devrait voir sa population urbaine augmenter de 1,7 milliard, l'Afrique de 0,8 milliard, l'Amérique latine et les Caraïbes de 0,2 milliard. La croissance démographique devient donc un phénomène principalement urbain, concentré dans les pays en voie de développement. La réalisation de ces projections est conditionnelle à la poursuite

¹⁰ *World Urbanization Prospects: The 2009 Revision*, CD-ROM (POP/DB/WUP/Rev.2009).

¹¹ *Urban and Rural Areas 2009*, (Publication des Nations Unies, numéro de vente E.10.XIII.6) et *Urban Agglomerations 2009*, (Publication des Nations Unies, numéro de vente E.10.XIII.7).

¹² *World Urbanization Prospects: The 2009 Revision: Highlights* (ESA/P/WP/215).

¹³ <http://esa.un.org/unpd/wup/index.htm>.

des réductions de la fécondité dans les pays en voie de développement. Si la fécondité restait au niveau actuel et si le rythme de l'urbanisation restait conforme aux projections de la révision de 2009, la population urbaine mondiale atteindrait 7,6 milliards d'ici 2050, au lieu des 6,3 milliards prévus si la fécondité continuait à chuter dans toutes les régions en voie de développement. Dans de nombreux pays, la croissance naturelle (naissances moins décès) représente au moins 60 % de la croissance démographique urbaine. Par conséquent, les politiques consistant à réduire la fécondité en s'assurant que les couples ont accès à la contraception moderne et qu'ils peuvent décider librement du nombre d'enfants qu'ils désirent contribuent à modérer l'augmentation du nombre de citoyens et permettre ainsi aux pays en voie de développement de s'adapter aux transformations liées à l'urbanisation croissante.

30. Pour répondre aux demandes de projections démographiques à long terme à des fins de modélisation du climat et de la consommation d'énergie futurs, la Division de la population a préparé une nouvelle série de projections d'ici à 2300, conformes à la révision de 2008 de *World Population Prospects*. Les résultats de ces projections à long terme sont présentés sous forme de CD-ROM¹⁴. Ils incluent six scénarios illustrant les effets de la croissance et de la structure de la population de chaque hypothèse sur l'évolution future de la fécondité. Dans le scénario intermédiaire, la population mondiale culmine à 9,4 milliards en 2070, puis chute car la fécondité de tous les pays devrait atteindre le taux de remplacement et rester à ce niveau pendant un siècle. Le scénario dans lequel tous les pays se situent au niveau de remplacement produit une population qui continue de croître, bien que de plus en plus lentement, jusqu'en 2300 pour atteindre 11,5 milliards. Le scénario qui prévoit le maintien des taux de fécondité et de mortalité actuels dans tous les pays indique que les niveaux actuels ne peuvent perdurer car ils produisent une population mondiale de 3,5 trillions en 2300. Même le scénario dans lequel le taux de fécondité est juste supérieur de 0,25 enfant à celui du scénario intermédiaire produit une population de 30 milliards en 2300 et indique que la fécondité de chaque pays doit rester très proche du niveau de remplacement sur le long terme, pour éviter une augmentation excessive de la population mondiale.

31. En 2010, la Division de la population a travaillé à la rédaction de la révision de 2010 des *World Population Prospects*, qui devrait être publiée au premier trimestre 2011. Les estimations et projections de 230 pays et plus de 60 régions sont en cours d'élaboration. La révision de 2010 étendra la période de projection à 2100 et sa projection de la fécondité reposera sur le modèle hiérarchique bayésien qui utilise les tendances de fécondité antérieures de tous les pays et l'expérience passée de chaque pays pour définir l'évolution future de la fécondité¹⁵.

32. La Division a participé à la seizième session du Comité de coordination des activités de statistique, qui s'est déroulée à Vienne, du 1^{er} au 3 septembre 2010. Elle a également poursuivi sa collaboration avec les universités de Washington et de Singapour dans le but d'améliorer la méthodologie de préparation des projections démographiques probabilistes fondées sur une approche bayésienne. Enfin, elle a continué à développer une base de données contenant toutes les statistiques

¹⁴ Nations Unies, *World Population Prospects: The 2008 Revision, Long Range Projections Supplement* (POP/DB/WPP/LRPS/Rev.2008), 2010.

¹⁵ Leontine Alkema et al, « Probabilistic projections of the total fertility rate for all countries » dans *Demography*, prochainement.

disponibles pour la préparation des estimations et projections démographiques nationales.

VI. Politiques en matière de population

33. En 2010, la Division de la population a publié le rapport *World Population Policies 2009*¹⁶, l'exposé le plus complet des politiques de tous les États Membres et États non membres de l'ONU. Le rapport présente les changements intervenus dans les politiques en fournissant des informations sur les années 1976, 1986, 1996 et 2009. Des informations à caractère politique sont fournies concernant notamment la croissance démographique, la fécondité, la santé et la mortalité, les migrations internationales et la répartition géographique. Le rapport confirme que la principale préoccupation des gouvernements dans le domaine de la démographie continue d'être les effets de l'épidémie de VIH/sida. Parmi les pays en développement, les taux élevés de mortalité juvénile et maternelle sont, respectivement, les deuxième et troisième questions les plus préoccupantes. Dans les pays développés, le vieillissement de la population est la préoccupation la plus pressante, devant l'épidémie de VIH/sida, la faible fécondité et la pénurie potentielle de travailleurs qui pourrait résulter de cette faible fécondité et de ses conséquences. Les pays en développement sont préoccupés également par le nombre de personnes d'âge actif, mais surtout parce qu'ils n'ont pas été capables de créer des emplois assez rapidement. Pour compléter la version imprimée du rapport, les informations politiques de *World Population Policies 2009* sont disponibles sur CD-ROM et via une base de données interactive accessible sur le site Web de la Division de la population.

34. En 2010, la Division a commencé à travailler sur une planche murale intitulée *World Abortion Policies 2011*, qui contiendra les informations les plus récentes sur les politiques relatives à l'avortement dans tous les pays du monde, notamment les conditions dans lesquelles une interruption volontaire de grossesse est autorisée et les estimations des taux d'avortement et de contraception.

35. Dans le cadre des efforts déployés pour assurer un suivi approprié de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et d'autres objectifs de développement convenus au niveau international ayant trait à la population, la Division de la population a lancé, en 2007, la dixième enquête de l'ONU sur la population et le développement menée auprès des gouvernements. De 1963 à 2003, le Secrétaire général a conduit neuf enquêtes auprès des gouvernements, notant leurs vues et politiques sur tous les aspects de la population et du développement. Le questionnaire relatif à la dixième enquête a été adressé à tous les représentants permanents auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York au format papier, en version électronique et sur une page Web. En novembre 2010, seulement 23 % des États Membres ont répondu au questionnaire en dépit des efforts déployés pour obtenir des réponses. Les résultats de l'enquête ont été incorporés dans l'édition de 2009 du rapport *World Population Policies*.

36. La Division a accumulé une masse considérable de données sur un large éventail de questions relatives aux politiques en matière de population, mais le

¹⁶ Publication des Nations Unies, numéro de vente E.09.XIII.14.

stockage électronique et l'organisation de ces ressources ont été limités, ce qui restreint l'usage qui en est fait. Afin d'améliorer l'accès à ces ressources, la Division a commencé en 2009 à créer une base de données pour organiser et stocker les informations disponibles et les rendre ainsi plus accessibles et plus faciles à analyser. Une interface utilisateur sur le Web est en cours d'élaboration pour faciliter l'utilisation de la base de données.

VII. Population et développement

37. En 2010, la Division de la population a publié le rapport intitulé *World Population Ageing 2009*¹⁷, après la publication fin 2009 de la version électronique sur son site Web. Ce rapport est accompagné d'un CD-ROM contenant un ensemble complet d'indicateurs sur le vieillissement par groupe de pays, par zone, région ou pays. Le rapport fournit des informations démographiques détaillées et une analyse des tendances sociodémographiques sur le vieillissement de la population. Il doit servir de base aux activités de suivi de la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement et, notamment à celles liées aux deuxièmes examen et évaluation du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement de 2002. Le rapport révèle que, dans le monde entier, le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus s'élevait à 737 millions en 2009 et devrait quasiment tripler d'ici 2050 pour atteindre 2 milliards. Dans tous les pays, les nombres absolu et relatif de personnes âgées augmenteront lors des prochaines décennies. Les femmes constituent plus de la moitié de la population âgée. Les personnes âgées sont de plus en plus concentrées dans les pays les moins avancés. Elles représentent 64 % de la population âgée de 60 ans ou plus en 2009, et probablement près de 80 % en 2050. Les récentes crises financières et économiques ont eu un fort impact négatif sur la population âgée. En 2008, de nombreux fonds de pension ont enregistré des taux de rendement négatifs. De plus, des millions de personnes âgées ne perçoivent pas de retraite, notamment dans les pays en voie de développement, et sont donc particulièrement vulnérables aux récessions économiques.

38. La Division de la population a poursuivi sa collaboration avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) sur le projet de comptes de transfert nationaux, qui promeut la production et l'analyse d'informations comparables d'un pays à l'autre sur le vieillissement de la population et les transferts intergénérationnels. La Division a participé au débat intitulé « D'une génération à l'autre : le vieillissement de la population et le développement », organisé par le CRDI à Ottawa, le 2 juin 2010. Le débat a permis de présenter les activités de la Division dans ce domaine.

39. Dans le cadre de sa collaboration avec le FNUAP, la Division de la population a participé à une réunion technique sur la chute de la fécondité, le vieillissement et le déclin de la population, organisée par le FNUAP à New York le 23 novembre 2010. La réunion traitait des conséquences sociales et économiques de la chute de la fécondité, du vieillissement et du déclin de la population et de leurs implications sur le développement. La Division a également participé à la réunion de groupes d'experts sur la collecte de données permettant de suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action de Madrid, qui s'est tenue à New York les 9 et

¹⁷ Publication des Nations Unies, numéro de vente E.10.XIII.5.

10 décembre 2010. Les experts ont passé en revue les points forts et les points faibles des différentes sources de données sur les populations âgées et discuté de la méthodologie de collecte et d'analyse des données relatives au vieillissement de la population. Ils ont examiné les indicateurs élaborés par le Programme des Nations Unies sur le vieillissement et discuté de la collaboration interinstitutions dans le but d'améliorer la disponibilité des données et des indicateurs sur le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action international sur le vieillissement.

VIII. Suivi, coordination et diffusion de l'information démographique

A. Suivi des tendances et politiques en matière de population

40. Le rapport du Secrétaire général sur le thème annuel de la session de la Commission de la population et du développement est préparé par la Division de la population. Le rapport 2010 (E/CN.9/2010/3) était consacré au thème « Santé, morbidité, mortalité et développement ». Il a été publié sous le titre *World Population Monitoring: Focusing on Health, Morbidity, Mortality and Development: The Concise Report*¹⁸ qui inclut également la résolution 2010/1 sur la santé, la morbidité, la mortalité et le développement adoptée par la Commission de la population et du développement lors de sa quarante-troisième session (E/2010/25, chap. I, sect. B), afin de promouvoir sa diffusion.

41. En 2010, la Division a commencé à travailler sur deux rapports du Secrétaire général qui doivent être présentés lors de la quarante-troisième session de la Commission : le rapport sur la fécondité, la santé procréative et le développement (E/CN.9/2011/3) et le rapport biennal sur les tendances démographiques mondiales (E/CN.9/2011/6).

B. Diffusion de l'information et des données démographiques

42. En 2010, la Division de la population a continué de mettre à jour et d'enrichir son site Web¹⁹ pour permettre aux responsables gouvernementaux et à la société civile d'accéder dans les meilleurs délais à l'information démographique. Le site Web de la Division offre l'accès à la plupart de ses publications, habituellement bien avant leur publication sous forme imprimée. Sont affichés sur ce site Web des articles disponibles uniquement sur Internet, y compris des sélections, les principales conclusions, les documents présentés lors de réunions et des bases de données interactives. On y trouve également les documents et les déclarations de la Commission de la population et du développement lors de ses sessions. D'après les chiffres disponibles, le site Web de la Division a reçu en 2010 environ 2 100 visiteurs par jour, ayant consulté près de 750 000 pages au cours de l'année.

43. La Division de la population gère un autre site Web consacré exclusivement aux migrations internationales²⁰. Le site fait office de portail et contient des liens vers de nombreuses initiatives concernant les migrations internationales qui sont

¹⁸ Publication des Nations Unies, numéro de vente n° E. 10.XIII.10.

¹⁹ www.unpopulation.org.

²⁰ www.unmigration.org.

étroitement liées aux activités de la Division, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système des Nations Unies, y compris les travaux du Forum mondial sur la migration et le développement.

44. La Division est responsable de la tenue du site Web du Réseau d'information en matière de population de l'ONU, bien que le financement extrabudgétaire du projet ait pris fin il y a plusieurs années. Le site donne accès aux informations et données démographiques disponibles dans l'ensemble du système des Nations Unies. L'analyse de la fréquentation du site révèle que la notoriété du Réseau ne faiblit pas et qu'il constitue un moyen efficace de diffuser les informations démographiques produites par les organismes des Nations Unies. En effet, le site a reçu plus de 150 000 visiteurs en 2010.

45. La Division de la population a continué d'assurer un service de notification par courrier électronique qui permet d'informer les abonnés de l'actualité et des événements importants concernant ses activités. Ce service est actuellement fourni à plus de 2 000 abonnés dans le monde entier. Des informations sur les activités et produits de la Division qui présentent un intérêt particulier pour les pays en développement sont aussi envoyées régulièrement aux personnes et aux institutions concernées inscrites sur différentes listes de diffusion.

46. La Division de la population a continué de diffuser son progiciel de mesure démographique, MORTPAK for Windows, principalement auprès de statisticiens des pays en développement qui l'utilisent à des fins d'enseignement et de recherche.

IX. Coopération technique

47. Le programme ordinaire de coopération technique de la Division de la population porte essentiellement sur le renforcement de la capacité des pays en développement d'analyser les informations démographiques aux fins de la formulation et de la mise en œuvre de politiques démographiques.

48. Comme indiqué précédemment, la Division de la population a mené en 2009 une enquête destinée à évaluer la capacité des institutions nationales à produire des estimations et projections démographiques auprès des bureaux de statistique nationaux. Les résultats de cette enquête indiquent que les bureaux de statistique nationaux des pays en voie de développement ne sont pas encore capables de produire des indicateurs démographiques fiables ou détaillés, principalement parce qu'ils sont nombreux à disposer d'une équipe de spécialistes de la démographie insuffisante. Le manque de personnel qualifié affecte plusieurs pays dont l'économie est en transition et réduit leur capacité à produire des estimations et projections démographiques dans les délais. L'enquête a également révélé que presque tous les bureaux de statistique nationaux souhaitent participer à des activités de renforcement des capacités, soit pour acquérir des compétences qui ne peuvent l'être à l'échelle locale soit pour approfondir leurs compétences en se formant à de nouvelles méthodologies. L'intérêt pour ces activités est élevé²¹ dans les pays développés et en voie de développement. Un rapport sur l'enquête²¹ est disponible sur le site Web de la Division de la population.

²¹ Rapport sur l'enquête sur la capacité des institutions nationales à produire des estimations et projections démographiques. Document technique n° 2010/1. Disponible à l'adresse <http://www.un.org/esa/population/publications/technicalpapers/TP2010-1.pdf>.

49. Pour aider les bureaux de statistique nationaux à développer leur capacité à produire des estimations démographiques fiables, la Division de la population a fourni une assistance technique lors d'un atelier régional sur le suivi des objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à la santé, organisé par la Division statistique des Nations Unies et la Commission économique pour l'Europe (CEE-ONU) à Genève, du 8 au 11 novembre 2010. L'atelier a réuni 13 représentants des bureaux de statistique nationaux des États Membres de la CEE-ONU ainsi que des représentants d'organisations internationales. Les participants de l'atelier ont constaté les obstacles auxquels les systèmes de statistique nationaux sont confrontés pour améliorer le suivi des indicateurs des objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à la santé maternelle et infantile. Une attention particulière a été accordée aux divergences possibles entre les estimations nationales et celles utilisées par les organisations internationales. La Division de la population a créé des présentations et mené des discussions sur la mesure du taux d'utilisation de la contraception, du taux de natalité parmi les adolescentes et de la demande non satisfaite en matière de planification familiale. La structure et le contenu d'une base de données de la CEE-ONU pour le suivi des objectifs du Millénaire pour le développement a également fait l'objet d'un débat.

50. En 2010, la Division de la population a collaboré avec la CEE-ONU à l'organisation de deux ateliers régionaux sur le renforcement des capacités nationales en vue d'améliorer les données sur les migrations internationales. Le premier atelier²², qui s'est tenu à Bishkek (Kyrgyzstan) du 15 au 17 février 2010, a réuni plus de 30 représentants des bureaux de statistique nationaux et des ministères compétents des États Membres actuels et passés de la Communauté d'États indépendants (CEI) et des représentants d'organisations internationales. L'atelier avait pour principal objectif d'identifier les manques de données sur les migrants internationaux et les moyens pratiques d'y remédier avant que l'Assemblée générale des Nations Unies organise son deuxième Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement en 2013. Les participants de l'atelier ont identifié les principales tendances et politiques de migration à l'échelle régionale, passé en revue les normes et recommandations internationales de collecte de statistiques sur les migrations, débattu sur les outils utilisés pour les activités de suivi et identifié les besoins en renforcement des capacités. Le deuxième atelier régional s'est déroulé à Istanbul (Turquie) du 6 au 8 décembre 2010. Les participants ont passé en revue les nouvelles initiatives destinées à améliorer les données sur les migrations internationales de la région et discuté des moyens de créer des synergies au sein des différentes initiatives. Ils ont également parlé de la rédaction d'un guide pratique sur la collecte et l'utilisation des données sur les migrations au sein de la CEI. Les deux ateliers font partie des activités programmées dans le cadre du projet intitulé « Renforcement des capacités nationales d'adaptation aux migrations internationales : porter au maximum les avantages sur le plan du développement et réduire au minimum les effets néfastes » financé par le Compte de l'ONU pour le développement.

51. Enfin, la Division de la population a poursuivi sa collaboration avec le Comité national français de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population dans la conception et la mise en œuvre de Demopaedia, une plate-forme Wiki interactive en ligne permettant d'accéder à des dictionnaires démographiques

²² www.unece.org/stats/documents/2010.02.migration.htm.

multilingues (disponibles dans 14 langues) destinés aux spécialistes de la population, aux fonctionnaires, aux organisations non gouvernementales et aux médias.

Annexe

Réunions de groupes d'experts, publications et autres documents établis par la Division de la population ou sous son égide (1^{er} janvier -31 décembre 2010)^a

Réunions de groupes d'experts

Réunion du Groupe d'experts sur la fécondité, la santé procréative et le développement, New York, 7 décembre 2010.

Études

World Population Ageing 2009 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.10.XIII.5)

World Fertility Report 2007 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.10.XIII.8).

World Population Monitoring: Focusing on Health, Morbidity, Mortality and Development: The Concise Report (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.10.XIII.10).

World Population Policies 2009 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.10.XIII.14).

Guidelines for Improving Data on Child Adoptions (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.10.XIII.11)

« Inquiry on National Institutional Capacity to Produce Population Estimates and Projections » (document technique n° 2010/1)

Bases de données

Population, Resources, Environment and Development (PRED) 2009, version 5.0 (POP/DB/PD/PRED/2009).

World Mortality Report 2009, aux formats Excel et PDF. (POP/DB/MORT/2009).

World Urbanization Prospects: The 2009 Revision (<http://esa.un.org/unpd/wup/index.htm>)

2010 Update for the MDG Database: Contraceptive Prevalence (POP/DB/CP/A/MDG2010).

2010 Update for the MDG Database: Unmet Need for Family Planning (POP/DB/CP/B/MDG2010).

2010 Update for the MDG Database: Adolescent Birth Rate (POP/DB/Fert/A/MDG2010).

Planches murales

Urban and Rural Areas 2009 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.10.XIII.6)

World Agglomerations 2009 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.10.XIII.7)

^a À l'exclusion des rapports publiés à l'intention des organes délibérants.

Population and HIV/AIDS 2010 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.10.XIII.9)

World Fertility Patterns 2009 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.10.XIII.12)

Notes d'orientation

« La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement a besoin d'un coup d'accélérateur. », *Note démographique* n° 2010/1.

« Health workers, international migration and development. », *Note démographique* n° 2010/2/E/Rev.

« The age distribution of deaths. », *Note démographique* n° 2010/3.

« Sex differentials in mortality. », *Note démographique* n° 2010/4.

« Accelerating achievement of the MDGs by lowering fertility: Overcoming the challenges of high population growth in the least developed countries. », *Note démographique* n° 2010/5.

« International migrants by age. », *Note démographique* n° 2010/6.
